

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



**Ségolène ROYAL**

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

**Dossier de presse**



Salon World Efficiency  
Porte de Versailles France  
mardi 13 octobre 2015





2015 **PRIX ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT**  
*La passion d'innover*



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21-CMP11

“ J’ai souhaité que l’édition 2015 des Prix Entreprises et Environnement participe à la mobilisation générale de la société civile pour la lutte contre le changement climatique.



En effet, les entreprises s’engagent dans la lutte contre le changement climatique, et en écho à la Conférence sur le climat qui se tiendra fin 2015 à Paris (COP21), **une mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » dans chaque catégorie et un Grand prix ont été créés.** Les projets proposés dans cette catégorie sont innovants et opérationnels. Ils témoignent de l’implication des acteurs économiques qui vont désormais au-delà de la simple prise de conscience en s’engageant concrètement.

13 entreprises ont ainsi été récompensées par les jurys des Prix Entreprises et Environnement (PEE), organisés par le ministère de l’Écologie, du Développement durable et de l’Énergie et l’ADEME.

**130 candidats ont participé à l’édition 2015 et je félicite chacun des lauréats. Les solutions comme le montre ce palmarès existent : à chacun de s’en saisir.”**

Ministre de l’Écologie,  
du Développement durable et de l’Énergie

## Les 13 entreprises récompensées en 2015

### Grand prix et Catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

- **IDEOL** reçoit le Grand Prix et la mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » pour une fondation flottante pour l'éolien en mer.

### Catégorie « Economie Circulaire »

- **Clarlight SAS** reçoit le Grand Prix pour le CLAR<sup>®</sup> Concept qui permet de vendre l'usage de la lumière et non les équipements qui la produisent.
- **GreenCreative** obtient le Prix « Coup de cœur du jury » et la mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » pour Flexidry, le déconditionneur de biodéchets.

### Catégorie « Innovation dans les technologies »

- **M2i Life Sciences** reçoit le Grand Prix pour la Micro-encapsulation verte des phéromones à des fins de protection biologique des cultures.
- **ENOGIA** reçoit la mention « Coup de cœur du jury » pour ses mini-centrales ORC (Organic Rankine Cycle<sup>1</sup>) à micro-turbine qui élargissent l'usage des cycles de Rankine à une vaste gamme de puissances, pour plus d'efficacité énergétique.
- **EGIS France** reçoit la mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » avec « ROSAU, résilience opérationnelle pour la soutenabilité des aménagements urbains », un dispositif systémique de réalisation de diagnostics de résilience des territoires.

### Catégorie « Biodiversité et Entreprises »

- **L'OREAL-ARP-Astrance** reçoit le Grand Prix et la mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » pour son bâtiment durable connecté à son territoire.
- **Environmental Sediments Treatment** obtient le « Coup de pouce » du jury pour E.S.T, une solution environnementale et économique pour le dragage des sédiments marins et fluviaux.

### Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

- **PALM & ILOHA HOTELS** reçoit le Grand Prix pour la création d'un système de management environnemental.

---

<sup>1</sup> Le cycle organique de Rankine est un cycle thermodynamique permettant la création d'électricité à partir de chaleur perdue.

- **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC)** reçoit le 2<sup>ème</sup> Prix pour son système de management ABCDE : Agir en Banque Coopérative Durable Engagée, du management de la RSE au management par la RSE.
- **Clinique Saint-Roch** obtient la mention « Coup de cœur du jury » pour le déploiement d'une démarche de management environnemental.
- **HACHETTE Livre** obtient la mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » pour Cap Action Carbone, initiative en faveur du développement durable.

#### Catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

- **IDEOL** reçoit le Grand Prix et la mention spéciale « Lutte contre le changement climatique » pour une fondation flottante pour l'éolien en mer.
- **GECO Ingénierie et GEOCHANVRE F** reçoivent le 2<sup>ème</sup> Prix pour la création d'un géotextile 100 % naturel et biodégradable.



## Présentation détaillée des lauréats

### « *Lutte contre le changement climatique* »

#### Grand Prix et mention spéciale dans la Catégorie « *Ecoproduit pour le développement durable* »

##### IDEOL pour une fondation flottante pour l'éolien en mer



Basée à La Ciotat sur la Méditerranée, IDEOL est une start-up de 52 personnes qui double ses effectifs chaque année depuis sa création en juin 2010. Elle conçoit et fabrique des fondations flottantes pour tous types d'éoliennes en mer. Composée d'ingénieurs et d'experts issus des énergies renouvelables et de l'offshore pétrolier, l'entreprise applique une modélisation mathématique - maîtrisée depuis les années 2000 - à la conception de flotteurs « en anneau carré » pour soutenir les éoliennes en mer. Le mouvement de la colonne d'eau au centre du flotteur le stabilise, en contrecarrant les effets de la houle. IDEOL propose la solution la moins chère au monde, avec des flotteurs fabriqués en béton, alors que les solutions concurrentes font appel à l'acier.

L'éolien en mer est l'une des énergies les plus pertinentes, mais son avenir passe par l'éolien flottant, parce que l'éolien en mer « posé » (sur fondations fixes le long des côtes) va rapidement faire face à de nombreuses difficultés : raréfaction des sites les plus propices, augmentation des coûts, impacts visuels sur les paysages... Cette rupture technologique ouvre de larges perspectives de développement sans contrainte de profondeur ou de sols, tout en bénéficiant au large de meilleurs gisements de vents.

La spécificité de la fondation flottante développée et brevetée par les équipes d'IDEOL tient avant tout à son design, en forme d'anneau carré et creux en son centre (Damping Pool®) dont le rôle est d'optimiser la stabilité de l'ensemble fondation + éolienne. La fondation flottante IDEOL est compatible avec l'ensemble des éoliennes présentes sur le marché ; elle est compacte – y compris pour les éoliennes les plus puissantes - et fiable techniquement. Deux fois moins chère que ses premiers concurrents, son potentiel de création d'emplois locaux (grâce à une construction locale à proximité des sites d'installation) renforce ses atouts au plan économique.

La solution IDEOL équipera la première éolienne off-shore en France, au large de Le Croisic (construction en 2015 et installation mi-2016 dans le cadre du projet Floatgen). IDEOL a également signé en juin 2015 un contrat commercial avec le groupe japonais leader de l'éolien en mer Hitachi Zosen, portant sur l'ingénierie de deux démonstrateurs flottants, l'un en béton et l'autre en acier (installation à l'horizon 2017). L'entreprise travaille également sur plusieurs projets pilotes et pré-commerciaux à travers le monde et participe ainsi à la mise en place des différents objectifs fixés par les Etats en matière de transition énergétique.

#### **Contact :**

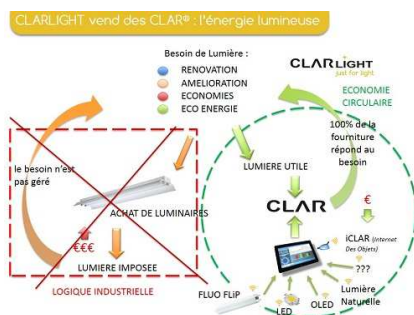
Marie BAYARD-LENOIR – Responsable de la communication

Tél : 06 09 77 81 15 – [marie.bayard@ideol-offshore.com](mailto:marie.bayard@ideol-offshore.com)

## Catégorie « Economie circulaire »

### Grand Prix

**CLARLIGHT®** pour le CLAR® Concept qui permet de vendre l'usage de la lumière et non les équipements qui la produisent



L'entreprise CLARLIGHT a été fondée en septembre 2014 en région Haute-Normandie. L'entreprise compte aujourd'hui 7 salariés et vise le développement de sa technologie auprès des gros consommateurs de lumière. CLARLIGHT, avec le CLAR® Concept, s'inscrit dans l'économie circulaire et plus particulièrement dans l'économie de la fonctionnalité. Sa vocation est de fournir la juste lumière dont ont besoin les gros consommateurs des secteurs professionnels.

CLARLIGHT ne vend pas d'équipements d'éclairage mais la lumière que produisent ses propres équipements. Les luminaires cessent de ce fait d'être des consommables qu'il faut amortir, entretenir et renouveler. CLARLIGHT libère ainsi les entreprises de l'investissement que représente l'achat de luminaires et des dépenses d'entretien pour leur apporter une rentabilité immédiate.

Pour fournir des quantités de lumière utile en fonction de l'activité, CLARLIGHT a innové en créant le CLAR®, une nouvelle unité exprimant l'énergie lumineuse dispensée par les sources d'éclairage (1 CLAR® = 1000 Lumen.heure). Le CLAR® est à la lumière ce que le KWh est à l'électricité.

Pour fournir la lumière la mieux adaptée à chaque besoin, CLARLIGHT utilise les sources de lumière les plus performantes (LED) et s'appuie sur une innovation de rupture française dans l'éclairage fluorescent. Ainsi, la qualité de la lumière n'est jamais sacrifiée au profit de la performance énergétique.

Pour optimiser la lumière utile, CLARLIGHT fournit de la lumière intelligente, c'est-à-dire programmable en tenant compte de l'éclairage naturel et de la présence des individus pour l'adapter au plus près du besoin.

Pour rendre compte de la performance, CLARLIGHT connecte la lumière à Internet. Le consommateur accède ainsi aux bilans énergétiques et CLARLIGHT est automatiquement averti d'éventuelles défaillances, ce qui lui permet d'assurer la maintenance et garantir la fourniture.

En proposant des équipements qui durent plus longtemps, CLARLIGHT permet une diminution de la consommation des ressources naturelles, et une diminution de la production de déchets.

#### Contact :

Caroline BONNET, Présidente de Clarlight SAS

Tél : 06 21 67 92 40 – [cbonnet@clarlight.com](mailto:cbonnet@clarlight.com)

## Catégorie « Economie circulaire »

Prix « Coup de cœur du jury »

et mention spéciale « Lutte contre le changement climatique »

GreenCreative pour Flexidry, le déconditionneur de biodéchets



GreenCreative est une start-up de 9 salariés qui a vu le jour en 2010 en région parisienne. GreenCREATIVE développe des solutions innovantes de tri pour répondre aux nouveaux enjeux du traitement des déchets, et notamment ceux du recyclage des emballages et des biodéchets. Parmi les solutions développées par GreenCreative, Flexidry est une gamme de déconditionnement pour biodéchets. GreenCREATIVE a mis au point une machine qui permet de séparer le contenu du contenant d'un invendu ou d'un rebut de production.

A la suite des installations pilotes sur des plateformes de traitement de biodéchets, la machine a évolué techniquement pour répondre aux enjeux de la valorisation des biodéchets dans le respect des attentes des filières de méthanisation. Cette unité permet de répondre aux critères de la filière de la méthanisation :

- Non utilisation de l'eau pour un transport optimisé et une économie des ressources.
- Prix attractif pour pouvoir s'implanter localement chez des méthaniseurs agricoles.
- Consommation énergétiquement faible pour une bonne gestion des coûts d'exploitation.
- Qualité de la pâte organique récupérée ne contenant quasiment pas d'inertes (emballages restants lors du déconditionnement) pour une qualité de digestat irréprochable.

En installant ces machines localement en France, GreenCreative souhaite que :

- Les méthaniseurs puissent alimenter avec des déchets ayant un fort pouvoir méthanogène leur système tout en ayant une bonne qualité de digestat.
- Les prestataires de déchets puissent offrir une nouvelle solution de déconditionnement pour les grands magasins.
- Les industriels de l'agro-alimentaire et les GMS puissent respecter la législation sur les biodéchets en toute sérénité.

Prix « coup de cœur du jury », ce projet obtient aussi la mention spéciale « lutte contre le changement climatique ». La valorisation des biodéchets permet en effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et principalement le méthane qui a un pouvoir de réchauffement global 24 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>.

### Contact :

Lucile NOURY, Présidente et co-fondatrice de GreenCREATIVE

Tél : 07 86 04 64 04 – [lucile.noury-soyer@green-creative.fr](mailto:lucile.noury-soyer@green-creative.fr)



## Catégorie « Innovation dans les technologies »

### Grand Prix

**M2i Life Sciences** pour la Micro-encapsulation verte des phéromones  
à des fins de protection biologique des cultures



La société de chimie M2i s'implique fortement depuis sa création fin 2012 dans les questions d'utilisation des phéromones pour la protection biologique des cultures. Aujourd'hui composée de 105 employés et basée à Saint-Cloud, elle a mis au point une technologie brevetée de micro encapsulation verte des actifs phéromonaux. M2i s'est particulièrement concentrée sur le problème de la lutte intégrée sans pesticides contre la chenille processionnaire du pin qui touche plus de 300 000 ha et 67 % des communes françaises. Cet insecte, outre son impact important sur les pinèdes du territoire, constitue un problème de santé publique car il est fortement urticant et dangereux pour certains individus. L'innovation aura ensuite vocation à élargir son champ d'action à d'autres espèces invasives.

Afin de substituer aux méthodes actuelles de lutte via des pesticides ou autres techniques présentant un risque pour la santé et l'environnement, ou pour les plus vertes d'entre elles, non sélectives ou difficiles à mettre en œuvre, M2i Life Sciences s'est appuyée sur un procédé de confusion sexuelle par phéromones. Il s'agit, pendant la période de vol, de saturer l'air avec une grande quantité de phéromone sexuelle spécifique de l'insecte afin d'empêcher les mâles de détecter les femelles et donc de limiter ainsi les accouplements et, par conséquent, d'empêcher la prolifération. Le principe actif phéromonal est micro encapsulé par émulsion dans une cire naturelle (biodégradable) : ce procédé permet un relargage prolongé, contrôlé et stable dans le temps de vie de la phéromone. Grâce à cette technologie, la phéromone, formulée en gel, est insérée dans des billes de paintball également biodégradables (développées par la société française Polytek) qui sont projetées sur les arbres à plus de 10 mètres de hauteur et diffusent ainsi sur la parcelle. Cette méthode est plus pratique que le piégeage des papillons ou des chenilles (moins de main d'œuvre), efficace (120 jours de diffusion de la phéromone soit la totalité du cycle de vie du ravageur), et également discrète (pas de pièges visibles). Elle représente à ce titre un élément intéressant d'adaptation au changement climatique, au regard des arrivées prévisibles de nouvelles espèces invasives dans nos cultures liées au réchauffement climatique. Cette solution fait actuellement l'objet d'une expérimentation sur plusieurs sites en France en collaboration avec l'INRA d'Avignon dans le cadre d'un programme Eco Phyto du Ministère de l'Agriculture initié en juillet 2014.

#### **Contact :**

Johann FOURNIL – Directeur de la communication et du développement

Tél : 01 84 76 00 64 – [contact.presse@m2i-lifesciences.com](mailto:contact.presse@m2i-lifesciences.com)

## Catégorie « Innovation dans les technologies »

### Coup de cœur du jury

**ENOGIA** pour ses mini-centrales ORC (Organic Rankine Cycle) à micro-turbine qui élargissent l'usage des cycles de Rankine à une vaste gamme de puissances, pour plus d'efficacité énergétique



L'entreprise ENOGIA, créée en 2009 à Marseille, est une PME de 17 salariés. Elle propose des modules utilisant la technologie ORC ou Cycle Organique de Rankine (cycle thermodynamique permettant la création d'électricité à partir de la chaleur perdue). Le cœur du système ENOGIA est une micro turbine, conçue sur mesure en fonction des spécificités de l'utilisateur. Elle est ajustable à la puissance disponible et aux conditions de température, ce qui la démarque des solutions volumétriques existantes. Cette micro-turbine cinétique est également remarquable par son absence de pièces en contact relatif, augmentant sa fiabilité par rapport aux systèmes concurrents.

Les modules ORC ENOGIA s'adaptent à de nombreuses sources chaudes et offrent une solution rentable de production d'électricité verte, soit consommée, soit réinjectée sur le réseau. Ils peuvent ainsi s'appliquer à des installations biogaz, biomasses, des sites d'enfouissements, des moyens de transport... De plus, les boucles externes à l'ORC (boucles chaude/froide) peuvent être employées à d'autres utilisations après l'avoir traversé, tels que le chauffage de locaux ou la culture sous serre, maximisant ainsi la rentabilité énergétique de l'installation. A noter également que la turbine est lubrifiée sans huile et ne présente aucune surface en frottement.

La société structure son développement autour de l'amélioration de son produit initial et de l'extension de ses usages possibles. La micro-turbine ENOGIA est ainsi désormais référencée dans 8 pays et l'entreprise travaille à son utilisation dans le secteur des transports.

#### **Contact :**

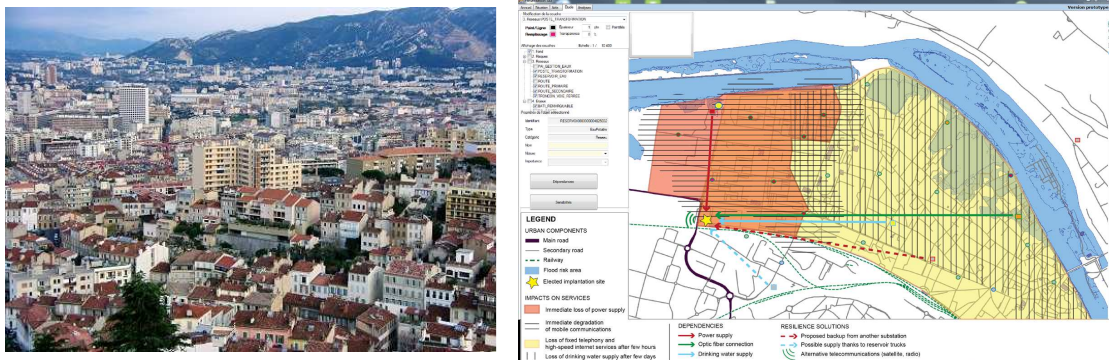
Contact : Arthur LEROUX – Président

Tél : 09 51 53 79 09 – [arthur.leroux@enogia.com](mailto:arthur.leroux@enogia.com)

## Catégorie « Innovation dans les technologies »

### Mention spéciale « Lutte contre le changement climatique »

EGIS France pour « ROSAU, résilience opérationnelle pour la soutenabilité des aménagements urbains », un dispositif systémique de réalisation de diagnostics de résilience des territoires



Les catastrophes naturelles et l'augmentation de la population urbaine induisent des contraintes et des pressions accrues sur les villes. La résilience urbaine devient ainsi un enjeu majeur pour les collectivités locales. La démarche ROSAU est centrée sur les services urbains qui sont la colonne vertébrale de l'activité urbaine et de la vie des citoyens. Aujourd'hui, les services urbains sont souvent gérés comme s'ils étaient indépendants les uns des autres. L'objectif de ROSAU est de créer une connaissance commune de la résilience des services urbains afin de permettre l'identification de solutions techniques et organisationnelles contribuant à l'amélioration de la résilience de la ville de manière globale.

La première étape est la construction d'une base de données du fonctionnement des services urbains avec les opérateurs de réseaux. L'objectif est de recenser et caractériser les dépendances de chaque composant urbain aux autres réseaux (approvisionnement électrique, besoin en eau potable, dépendance aux télécommunications ou aux transports, etc.). L'outil permet alors d'évaluer des scénarios de perturbation et les effets dominos induits. L'évaluation qualitative des dépendances et l'évaluation temporelle des impacts permettent d'identifier les composants critiques au sein du territoire, mais également au cours de l'évènement.

Ces résultats constituent une base de réflexion collaborative pour l'évaluation de la capacité de la ville à réagir à la dégradation ou la perte de services. L'implication de tous les acteurs de la ville est ensuite possible afin de tester différentes solutions (déplacer un transformateur, renforcer une conduite, réorganiser des équipes, fournir des outils d'urgence, etc.). Ces solutions contribuent alors à l'intérêt général et plus seulement à un seul service ou un seul quartier, ce qui reste souvent le cas lorsque les services urbains sont gérés isolément ou lorsque les arbitrages ne sont pas pris à un niveau supérieur. ROSAU constitue donc un instrument d'accompagnement des collectivités dans leurs stratégies d'adaptation au changement climatique, pour mieux comprendre leurs forces et faiblesses face aux effets néfastes de ce phénomène.

#### Contact :

Contact : Marie TOUBIN – Ingénieur d'études

Tél : 04 37 72 46 47 – [marie.toubin@egis.fr](mailto:marie.toubin@egis.fr)

## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

### Grand Prix et mention spéciale

### « Lutte contre le changement climatique »

#### L'OREAL-ARP Astrance pour son bâtiment durable connecté à son territoire



Leader mondial de la beauté, l'Oréal s'est associé à ARP-Astrance, société parisienne spécialisée dans l'aménagement durable, pour construire un nouveau bâtiment de recherche pour l'évaluation de ses produits. Ce bâtiment est situé à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), au sein d'un campus de recherche dédié à la cosmétique du groupe l'Oréal. Créé en 1953, ce domaine est chargé d'Histoire. Il réunit, sur 7 hectares, près de 900 collaborateurs. Dès 2007, une réflexion RSE sur les impacts des activités du site a été engagée. Elle s'est concrétisée par l'obtention d'une certification ISO 14001 complétée d'une attention particulière pour la biodiversité.

C'est donc naturellement que l'acquisition en 2011 de 2 hectares de friche industrielle liée à un projet de construction d'un nouveau bâtiment de recherche s'est accompagnée d'une démarche originale et durable reposant sur un inventaire écologique de la friche, un diagnostic faunistique et floristique de l'ensemble du campus et la mise en place d'un suivi régulier.

Concevoir une stratégie de développement immobilier intégrant la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique en parfaite connexion avec l'environnement immédiat du projet, tel était le défi de l'Oréal et d'ARP-Astrance. Les actions ont été intégrées dans un projet architectural ambitieux tant en termes de réduction des impacts climatiques (géothermie, puits canadiens, toiture végétalisée) et de l'empreinte eau (bassins de phytoremédiation) qu'en ce qui concerne la prise en compte des préconisations des écologues sur la biodiversité. Au final, cet espace est connecté à son environnement tant écologique que socio-économique (partenariats pour la géothermie et l'insertion sociale) et contribue ainsi à la biodiversité locale (trame bleue, coulée verte, parc régional Chérioux). C'est aussi un lieu unique qui participe au bien-être des collaborateurs, favorise les liens avec une nature retrouvée et constitue un support pédagogique à une prise de conscience des défis environnementaux.

Ce projet reflète un engagement qui s'inscrit dans la durée avec des suivis écologiques réguliers, la mesure des progrès réalisés en termes d'impacts et la mise en place des préconisations des experts. Cette histoire se poursuivra dans le cadre d'un futur projet immobilier. A Chevilly-Larue, la recherche ne se conçoit qu'en connexion étroite avec un environnement préservé, des impacts minimisés et une biodiversité favorisée en parfaite cohérence avec la politique RSE du groupe l'Oréal (programme SBWA).

Grand prix du jury, ce projet obtient aussi la mention « Lutte contre le changement climatique », notamment pour ses solutions environnementales visant à rendre le bâtiment performant énergétiquement.

#### Contact :

Sylvie GUICHARD – Coordinatrice RSE

Tél : 01 49 79 52 41 – [sguichard@rd.loreal.com](mailto:sguichard@rd.loreal.com)

## **Catégorie « Biodiversité et entreprises »**

### Coup de pouce du jury

**Environmental Sediments Treatment** pour son projet de dragage des sédiments marins et fluviaux



La société E.S.T est une TPE, implantée dans le Morbihan, qui a conçu un procédé innovant, environnemental et économique de dragage. Ce procédé consiste à extraire les sédiments au fond d'un plan d'eau, afin de pouvoir les réutiliser au lieu de les immerger.

Avec trois machines brevetées, automatisées et actives en continu, les sédiments sont extraits par petits volumes sans remobilisation, puis prétraités et conditionnés sur place afin d'être remis en circulation dans les filières de valorisation locale, pour leur qualité agronomique par exemple. Bien que préconisée dans différents rapports (GEODE, groupe N°11 du Grenelle de la Mer etc.), cette valorisation n'est malheureusement pas appliquée avec les techniques actuelles. Les sédiments de dragage sont remis en suspension (38%) ou largués au large de nos côtes (91%). Ce procédé permet donc de ne plus rejeter au fond des océans les centaines de millions de m<sup>3</sup> de sédiments extraits chaque année. Cette innovation répond aux problèmes d'envasement (blocage des voies navigables, rendement des barrages, inondation, pollution...) de manière préventive et durable, tout en réduisant considérablement les coûts et les impacts environnementaux et en permettant une valorisation totale des sédiments. Cette solution repose sur l'utilisation de machines automatisées en continu sur le site et des capacités d'extraction adaptées à la vitesse d'envasement, ce qui facilite l'assèchement, le traitement et le conditionnement des sédiments pour développer les filières de valorisation.

La solution proposée par EST permet un prétraitement et un conditionnement des sédiments sur place, ce qui crée une économie circulaire sans gaspillage. Avec cette valorisation, le procédé E.S.T reconstitue la biodiversité des milieux aquatiques et l'utilisation de matière organique à la place d'engrais chimiques. L'offre est de 20 à 80% moins chère que les méthodes actuelles. L'invention du premier « Robot Dévaseur » s'inscrit comme une alternative d'éco-activité qui ouvre de nouvelles perspectives tant écologiques qu'économiques.

#### **Contact :**

Philippe PETARD – Fondateur et Directeur  
Tél : 02 97 60 89 16 – [philippe.est@orange.fr](mailto:philippe.est@orange.fr)

## Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable » Grand Prix

### **PALM & ILOHA HOTELS** pour la création d'un système de management environnemental



L'ILOHA Seaview Hotel et le PALM Hotel & Spa sont situés à l'Île de La Réunion, patrimoine classé depuis 2010, à 40 % de sa superficie, au Patrimoine Mondial de l'Unesco pour son exceptionnelle richesse naturelle et sa biodiversité. Conscients de cette richesse environnementale mais aussi de sa fragilité, ces établissements hôteliers à l'architecture bioclimatique ont fait le choix de devenir, pour la destination Ile de La Réunion, la référence d'un tourisme éco-responsable. Dans un secteur d'activité fort consommateur d'énergie et producteur de déchets, ils ont mis en place une politique globale, cohérente et volontariste visant à l'amélioration continue de leur performance en matière de management environnemental.

Le projet s'est concrétisé par l'obtention de l'« Écolabel Européen. Services d'hébergement touristique » pour les deux établissements, pionniers dans cette région. Ce label écologique très exigeant qui repose sur une approche multicritère - 29 critères obligatoires, et 61 optionnels, est le seul reconnu officiellement en Europe permettant de valoriser des services plus respectueux de l'environnement en garantissant des performances identiques à celles des services analogues.

Sur cette base, l'entreprise a construit une véritable stratégie autour de 3 objectifs :

**1/** maîtriser et réduire sa consommation d'eau et d'électricité,  
**2/** réduire le volume et revaloriser les déchets,  
**3/** réduire la quantité des substances chimiques nocives. A cette fin, elle a optimisé puis instauré de nouvelles procédures de fonctionnement communes à tous les services visant à la collecte des données et au contrôle des dépenses énergétiques. Des mesures concrètes liées à cet engagement illustrent la qualité du projet :

- utilisation des énergies renouvelables : 300 m<sup>2</sup> de panneaux solaires pour le chauffage de l'eau des espaces communs (lingerie - cuisines) et l'une des piscines,
- utilisation de véhicules 100 % électriques pour les déplacements internes (parcs de 3 et 3,5 ha)
- limitation des conditionnements en chambre ou au restaurant,
- mise en place de régulateurs d'eau dans les chambres et détection des fuites,
- augmentation des produits écologiques (produits d'entretien, insecticides naturels ou écolabellisés (80 % des produits) et modification des conditions d'achat (conditionnement-livraison-produits artisanaux locaux et circuits courts).

Enfin, grâce à un effort soutenu en matière de communication et de pédagogie : formation continue de son personnel, sensibilisation de la chaîne des fournisseurs et partenaires, et invitation des clients à être acteurs durant leur séjour, le projet se distingue par une dynamique au service d'un développement d'une culture environnementale et sociétale responsable.

#### **Contact :**

Olivier MENORET – Responsable Qualité - Tél : 06 92 30 90 49 – [o.menoret@hotels-co.fr](mailto:o.menoret@hotels-co.fr)

# Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

## 2<sup>ème</sup> Prix

**Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC) pour ABCDE :**

Agir en Banque Coopérative Durable Engagée du management de la RSE au management par la RSE



La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, banque coopérative, créée il y a plus de cent ans, marque son attachement régional en tant que banque de proximité grâce à un réseau de 272 Agences et Centres d’Affaires, implanté dans 9 départements.

Le développement durable est inscrit au cœur de sa Responsabilité Sociétale d’Entreprise (RSE) comme levier stratégique de son développement à moyen terme, notamment en réponse à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Transparence, sincérité, accompagnement et amélioration continue caractérisent sa démarche de Développement Durable dénommée « ABCDE : Agir en Banque Coopérative Durable et Engagée »<sup>2</sup> et fondée sur 5 piliers, 25 axes de progrès et 125 actions.

Des réalisations concrètes marquent les étapes décisives de son engagement environnemental et d’une dynamique opérationnelle en plein développement :

- lancement du prêt PREVair de la rénovation énergétique en 1990 et affectation en 2015 à une nouvelle gamme de financements de l’habitat durable de 150 millions d’euros d’épargne CODEVair.
- rénovation immobilière à Metz de son siège social de 20 000 m<sup>2</sup> : 1<sup>er</sup> bâtiment en France (hors Ile-de-France) certifié NF HQE™ rénovation bâtiments tertiaires niveau « exceptionnel » (2014) ; lauréat PREBAT de l’ADEME avec un facteur 4 « BBC+ » de réduction de la consommation énergétique de 220 à 55 kWh/m<sup>2</sup>.an (2012).

En 2014, elle est reconnue ISO 26000, exigeante norme sociétale internationale. Depuis, elle a pour objectif 2017 d’être une banque AFAQ 26000 reconnue au niveau « confirmé ».

Ancrée dans le rayonnement de l’économie locale et les débats publics régionaux de la Transition Énergétique et de la gouvernance régionale du Développement Durable, la BPALC accompagne la croissance verte et solidaire.

### Contact :

Yves SAND – Directeur Développement Durable, RSE et Innovations

Tel : 03.87.37.72.51 – [yves.sand@bpalc.fr](mailto:yves.sand@bpalc.fr)

<sup>2</sup> « ABCDE : Agir en Banque Coopérative Durable et Engagée », marque déposée par la BPALC.

## Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

### Coup de cœur du jury

#### Clinique Saint-Roch pour le déploiement d'une démarche de management environnemental



La SAS Clinique Saint-Roch est un établissement de santé de soins de suite et rééducation réparti sur 3 sites du Nord-Pas-de-Calais : Cambrai, Marchiennes et Denain. Dès 2008, l'établissement s'engage en faveur de l'environnement avec la mise en place d'un CODEV (comité développement durable) pluridisciplinaire chargé de définir la politique de développement durable. Un nouveau logo est alors créé avec le credo : « Une médecine sociale, écologique et culturelle ».

Le management rapidement mis en place est relayé par une communication élargie et une sensibilisation du personnel aux enjeux du développement durable. La mise en œuvre d'un programme d'actions est assurée par un ensemble complet d'outils de pilotage permettant un suivi annuel des objectifs, des indicateurs et des résultats. Les actions portent notamment sur la maîtrise de l'énergie, la gestion de l'eau, la réduction et la valorisation des déchets de santé, la lutte contre le gaspillage... En 2010, la clinique réalise son premier bilan carbone puis s'engage dans la démarche « Two for Ten », campagne parrainée par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie en 2013-2014.

La volonté de poursuivre les efforts entrepris aboutit en 2012 à l'engagement volontaire dans la démarche EMAS « Eco management and audit scheme », ou Système de Management Environnemental et d'Audit (SMEA). Ce système communautaire exigeant permet de valider l'implication de l'établissement et de son Président, le Dr Joël Cliche, dans un système de management environnemental et d'audit fonctionnel.

Enfin, sur le plan architectural, un éco-gymnase labellisé BBC HPE Effinergie de 700 m<sup>2</sup> a été ouvert en 2012. Ce bâtiment exemplaire a été plusieurs fois remarqué par la qualité de ses matériaux, les technologies utilisées (LEDs, GTC, domotique...) et son recours à plusieurs sources d'énergies renouvelables : géothermie sur eau de nappe et capteurs solaires.

De 2011 à 2014, les résultats couronnent l'engagement de la clinique avec une baisse des consommations de gaz de 63 %, d'électricité de 18 % et d'eau de 57 %. La réalisation du 3<sup>ème</sup> bilan carbone en août 2015 a permis d'observer également une diminution de gaz à effet de serre de 42 % en 3 ans.

#### Contact :

Fabien LELOIR – Qualiticien

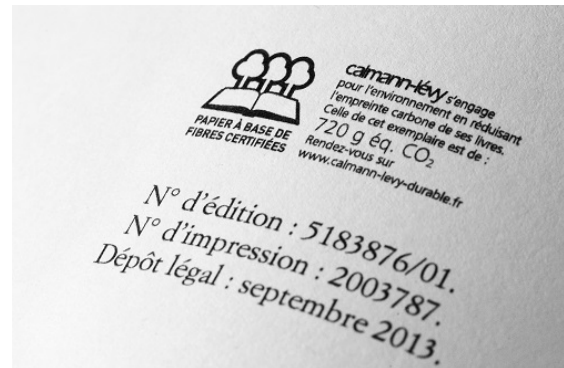
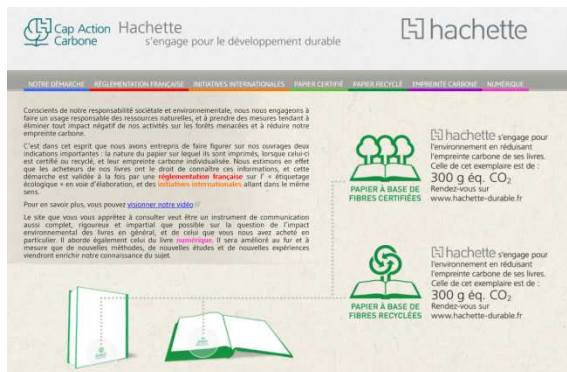
Tél : 03 27 73 00 90 – [fabien.leloir@clinique-saint-roch.fr](mailto:fabien.leloir@clinique-saint-roch.fr)



# Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

## Mention spéciale « Lutte contre le changement climatique »

### Hachette Livre pour Cap Action Carbone



Dès 2007, Hachette Livre s'est lancé dans un programme ambitieux de réduction des gaz à effet de serre baptisé « Cap Action Carbone ». Initiative sans équivalent dans le secteur de l'édition, ce programme repose sur un management environnemental global construit autour de 14 objectifs qui implique les lecteurs et intègre l'ensemble de la chaîne des métiers du livre, du fournisseur au distributeur. Plusieurs mesures innovantes illustrent cette dynamique de mise en synergie de tous les acteurs de la filière :

- les décideurs internes, éditeurs du Groupe, par un système de devis de fabrication « bilingues » en euros et en eq. CO<sub>2</sub>, afin de mieux prendre en compte la dimension environnementale dans leurs choix professionnels, créant ainsi un cercle vertueux.
- les consommateurs, avec la mise en place d'un étiquetage environnemental individualisé de chaque livre (80 % de la production). Il indique le bilan carbone et renvoie à un site internet dédié qui couvre l'ensemble des enjeux du développement durable appliqués à l'édition de livres.
- les acteurs de la filière et les pouvoirs publics grâce à une communication régulière des actions entreprises et des résultats obtenus.

L'amélioration de la performance environnementale est suivie par un bilan carbone <sup>TM</sup> en Scope 3 tous les quatre ans. Entre 2008 et 2012, le Groupe Hachette affiche un bilan carbone en réduction de 16 %, faisant passer l'empreinte carbone moyenne d'un livre de 1,4 kg eq. CO<sub>2</sub> à 1,2 kg eq. CO<sub>2</sub>.

L'entreprise signe la poursuite de son programme par le lancement de l'impression de livres à la demande (POD) pour les titres du fonds à rotation lente (pas de stock, pas de retours, pas de pilon) ainsi que par la mise à disposition sur internet des spécimens de manuels scolaires pour les professeurs des DOM-TOM et de l'étranger. Ces actions ciblées devraient permettre d'accroître rapidement la performance de l'entreprise.

#### Contact :

Ronald BLUNDEN – Directeur de la Communication et du Développement Durable

Tél : 01 43 92 34 19 – [rblunden@hachette-livre.fr](mailto:rblunden@hachette-livre.fr)

## Catégorie « *Ecoproduit pour le développement durable* »

2<sup>ème</sup> Prix

**GECO Ingénierie et GEOCHANVRE F**  
pour la création d'un géotextile 100 % naturel et biodégradable



GECO Ingénierie est une entreprise spécialisée en génie écologique, créée en 2000, et GEOCHANVRE F est une société qui vient de s'installer dans une ancienne friche industrielle pour produire des géotextiles, à partir de chanvre, en 2016. Une filière française a été mise en place par ces deux entités pour la fabrication de textiles biodégradables destinés à la protection des sols.

Les produits concernés sont les géofilets (pour le maintien des sols et la lutte contre l'érosion) et les paillages (utilisés en agriculture pour couvrir les sols et empêcher la repousse des plantes parasites). Ces produits présentent des caractéristiques mécaniques similaires, voire supérieures, à celles des géotextiles connus, à moindre coût. Le projet a été porté par deux Pôles de Compétitivité (HYDREOS et EAU), la R&D et le montage économique ont associé de nombreux partenaires, parmi lesquels figurent PRIDES PACA, INNOV'UP GARD et l'Ecole des Mines d'Alès.

GECO Ingénierie a développé la technologie brevetée Géochanvre, qui assure une liaison mécanique des fibres de chanvre par un jet d'eau à très forte pression, en partant d'une nappe de foin brut (fibres végétales longues > 10 cm).

Le chanvre est cultivé sans engrais ni pesticide sur des périmètres de captage d'eau potable et le fret fluvial est utilisé, en circuit court, pour l'acheminement vers l'usine de fabrication installée dans l'Yonne (reconversion d'une friche industrielle : il s'agit d'une ancienne cimenterie).

Géochanvre F a l'ambition d'être le premier opérateur à fournir en Europe un textile biodégradable normalisé pour la protection des sols, en remplacement des textiles et films plastiques issus du pétrole, utilisés dans les secteurs du génie écologique, des travaux publics et de l'agriculture.

### **Contact :**

Frédéric ROURE – Président de GECO Ingénierie et fondateur de GEOCHANVRE F  
Tél : 06 16 41 12 25 – [geco.ingenierie@wanadoo.fr](mailto:geco.ingenierie@wanadoo.fr) / [fr.geochanvre@gmail.com](mailto:fr.geochanvre@gmail.com)

## Autres entreprises nominées

Les entreprises mentionnées précédemment, récompensées par un Prix ou une mention spéciale, font partie des entreprises nominées aux Prix Entreprises & Environnement 2015.

Les autres entreprises nominées par les jurys en 2015 sont les suivantes :

### Catégorie « Economie circulaire »

#### **CONSORTIUM VALTEX**

pour la valorisation des mousses et textiles de véhicules en fin de vie en isolants recyclables

Contact : Toni GALLONE – Responsable développement industriel

Tél : 06 85 07 41 04 – [toni.gallone@renault.com](mailto:toni.gallone@renault.com)

#### **GROUPE DEHON**

pour la réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans la réfrigération et l'énergie

Contacts : Christophe MOROTE – Directeur d'activité

Tél : 01 43 98 75 00 – [cmorote@inventec.dehon.com](mailto:cmorote@inventec.dehon.com)

Patrice ROLLET – Directeur Général

Tél : 01 43 98 75 00 – [prollet@inventec.dehon.com](mailto:prollet@inventec.dehon.com)

#### **RICOH INDUSTRIE FRANCE**

pour la création d'un centre européen de remise à neuf et de recyclage d'équipements électriques et électroniques

Contact : Elodie HEINTZMANN – responsable Environnement

Tél : 03 89 20 44 87 – [elodie.heintzmann@ricoh-industrie.fr](mailto:elodie.heintzmann@ricoh-industrie.fr)

#### **TARKETT**

pour son projet d'éco-conception et de recyclage en boucle fermée de ses revêtements de sols

Contact : Véronique BOUCHARD BIENAYME – Directrice communication et RSE

Tél : 01 41 20 44 51 – [veronique.bouchardbienayme@tarkett.com](mailto:veronique.bouchardbienayme@tarkett.com)

---

### Catégorie « Innovation dans les technologies »

#### **ECHY**

pour « Echynoxe », une technologie de transport et de diffusion de la lumière du soleil dans les bâtiments par fibre optique

Contact : Florent LONGA – Directeur Général

Tél : 06.06.83.56.94 – [florent.longa@echy.fr](mailto:florent.longa@echy.fr)

#### **IPSIIS**

pour sa production d'isolants naturels sous forme de mousse minérale incombustible

Contact : Yves LE CORFEC – Président

Tél : 06 80 53 03 16 – [yves.le-corfec@ipsiis.com](mailto:yves.le-corfec@ipsiis.com)

## Catégorie « Biodiversité et entreprises »

### **GTM Bâtiment**

pour sa toiture terrasse végétalisée innovante

Contact : Clémence LE VAN – Ingénieur Construction Durable

Tél : 06 13 22 60 72 – [clemence.levan@vinci-construction.fr](mailto:clemence.levan@vinci-construction.fr)

**Futures Energies, filiale d'ENGIE**, pour une nouvelle vision de l'éolien en Champagne-Ardenne

Contact : Cédric BARBARY – Responsable biodiversité

Tél : 06 07 65 10 75 – [cedric.barbary@gdfsuez-fe.com](mailto:cedric.barbary@gdfsuez-fe.com)

**Natural Solution**, pour son application « Ecobalade »

Contact : Olivier ROVELOTTI – Directeur

Tél : 04 91 33 53 87 – [olivier.rovelotti@natural-solutions.eu](mailto:olivier.rovelotti@natural-solutions.eu)

### **B&L évolution et Gecina**

pour l'évaluation de la stratégie biodiversité de Gecina et la co-élaboration de son rapport dédié à sa politique biodiversité

Contact B&L évolution : Sylvain BOUCHERAND – Ingénieur RSE

Tél : 09 81 49 72 59 – [sylvain.boucherand@bl-evolution.com](mailto:sylvain.boucherand@bl-evolution.com)

Contact Gecina : Yves DIEULESAINT – Directeur RSE

Tél : 01 40 40 62 30 – [yvesdieulesaint@gecina.fr](mailto:yvesdieulesaint@gecina.fr)

---

## Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

### **Air France / Etc TERRA / AFD et FFEM**

pour le Programme Holistique de Conservation des Forêts (PHCF)

Contact Air France : Nathalie SIMMENAUER – Directrice Environnement et Développement Durable

Tél : 01 41 56 71 58 – [nasimmenauer@airfrance.fr](mailto:nasimmenauer@airfrance.fr)

Contact Etc TERRA : Matthieu TIBERGHIEU – Directeur des Programmes

Tél : 09 83 22 76 22 – [m.tiberghien@etcterra.org](mailto:m.tiberghien@etcterra.org)

Contact AFD – FFEM : Marie DE JERPHANION – Chargée de mission

Tél : 01 53 44 46 76 – [dejerphanionm@afd.fr](mailto:dejerphanionm@afd.fr)

**Alexandre Coiffure** pour ses Initiatives en salon de coiffure

Contact : Raphaëlle MOURIC – Chef d'entreprise

Tél : 04 79 33 22 72 – [contact@alexandre-coiffure.fr](mailto:contact@alexandre-coiffure.fr)

**La Poste** pour une nouvelle logistique urbaine

Contact : Yann LAZEYRAS – Directeur des Risques, Qualité, Sécurité et Environnement

Tél : 01 40 54 38 10 – [yann.lazeyras@laposte.fr](mailto:yann.lazeyras@laposte.fr)

## Catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

**Air France** pour Lab'line for the future : utilisation d'un biocarburant pour l'aviation

Contact : Nathalie SIMMENAUER – Directrice Environnement et Développement Durable

Tél : 01 41 56 71 58 – [nasimmenauer@airfrance.fr](mailto:nasimmenauer@airfrance.fr)

**Springbok** pour son Tapis de course non-motorisé

Contact : Matthieu GRU – Chef d'entreprise

Tél : 07 82 06 25 98 – [matthieu\\_gru@hotmail.com](mailto:matthieu_gru@hotmail.com)

**CAPOVERDE TBR** pour des bâches imprimables 100% recyclées

Contact : Chrystine RISLER – Chef d'entreprise

Tél : 09 83 77 36 35 – [crisler@capoverde.fr](mailto:crisler@capoverde.fr)

### **GLOBAL PRE**

pour son logiciel améliorant le traçage et la vente des pièces de réemploi dans l'automobile

Contact : Bertrand de LAVILLEON – Président

Tél : 01 40 99 55 60 – [bdelavilleon@globalpre.fr](mailto:bdelavilleon@globalpre.fr)

# Composition des jurys

## Cinq grandes catégories

### Economie circulaire

Ce prix récompense une entreprise (ou un collectif d'entreprises) qui a initié une démarche s'inscrivant dans l'économie circulaire au sens large (efficacité d'utilisation des ressources, écologie industrielle et territoriale, recyclage...) ayant permis des réductions significatives d'utilisation des ressources (matière, énergie) dans des conditions économiques viables. Cette démarche peut être composée d'innovations technologiques, de systèmes organisationnels inter-acteurs innovants, de synergies industrielles...

#### Président de cette catégorie :

**Christian TRAISNEL**, directeur général du pôle de compétitivité Team 2 (spécialisé dans le recyclage) et directeur de l'association CD2E (association de soutien et d'accompagnement aux éco-entreprises).



### Innovation dans les technologies

Ce prix récompense des entreprises (ou collectifs d'entreprises) de tous secteurs, qui ont développé et mis en œuvre une innovation technologique ayant un impact significatif en termes de développement durable (aspects sociaux, économiques et environnementaux). Sont ainsi concernées les entreprises du secteur des écotecnologies (eau, air, énergie, bâtiment...), les entreprises contribuant à des enjeux clés du développement durable, comme par exemple le développement urbain (mobilité, ville intelligente...), et les entreprises d'autres secteurs ayant mis en œuvre un procédé innovant au sein de leurs systèmes de production.

#### Président de cette catégorie :

**Alain GRIOT**, Expert coordination du Programme Investissements d'Avenir au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), Ex sous-directeur de l'innovation au commissariat général au développement durable.



### Biodiversité et entreprises

Ce prix récompense les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière de biodiversité. Cette notion recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

#### Présidente de cette catégorie :

**Bénédicte SERGENT**, directrice développement durable de CCI France.



## Management et initiatives pour le développement durable

Ce prix récompense des entreprises qui mettent en œuvre un système de management ou prennent des initiatives allant dans le sens du développement durable, y compris en matière de partenariat avec des organismes de toute nature dans les pays en voie de développement.

### Président de cette catégorie :

**Arnaud BERGER**, responsable développement durable de Banque Populaire Caisses d'Épargne.



## Ecoproduit pour le développement durable

Ce prix récompense des entreprises pour des produits ou services apportant des progrès dans le sens du développement durable. Sont pris en compte, en particulier, les efforts de l'entreprise pour réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit ou du service.

### Président de cette catégorie :

**Arnaud BERGER**, responsable développement durable de Banque Populaire Caisses d'Épargne.

-----

## Les jurys

Les jurys sont composés d'experts, de représentants du monde de l'industrie et du commerce (dont d'anciennes entreprises lauréates), d'universitaires et de journalistes.

### Catégorie économie circulaire

- Nathalie BOYER, Orée.
- Thierry DEREUX, France Nature Environnement.
- Camila FREITAS SELGUEIREDO, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Direction Générale des Entreprises.
- Alain GELDRON, ADEME. Direction Consommation Durable et Déchets.
- Laurent GEORGAULT, Institut de l'Économie Circulaire.
- Loïc LEJAY, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Direction Générale de la Prévention des Risques.
- Doris NICKLAUS, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Commissariat Général au Développement Durable.
- Anne-Claire RICHARDOT-MARTIN, CCI France.
- Florence ROUSSEL, Actu Environnement.
- Christian TRAISNEL, Président du jury, Team 2, CD2E (Création et Développement d'Eco-Entreprises).
- Antonin VERGEZ, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Direction Générale de l'Énergie et du Climat.
- Isabelle VIDELAINE, UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction).

## Catégorie Innovation dans les technologies

- Thomas BLOSSEVILLE, Environnement magazine.
- Yves BOUHIER, Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE).
- Olivier DUPONT, DEMETER PARTNERS.
- Alain GRIOT, Président du jury, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Commissariat Général au Développement Durable.
- Florence JASMIN, Partenariat pour l'EXcellence de la filière des Eco-entreprises (PEXE).
- Jean-Marc MERILLOT, ADEME. Direction Productions et Energies Durables.
- Antoine-Tristan MOCILNIKAR, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.
- Marie PAUSADER, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Jean-Michel RISTORI, EGIS.
- Patricia TOURNE, BPI France.
- Samuel RIPOLL, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Commissariat général au développement durable.

## Catégorie Biodiversité et entreprises

- Loïc AGNES, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.
- Marc BALDECK, LPO.
- Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, Président de Humanité et Biodiversité.
- Sophie COHEN, Association française des ingénieurs écologues.
- Idriss KATHRADA, CGPME.
- Anne-Marie LE BASTARD, Fondation pour la recherche sur la biodiversité.
- Christophe POUPARD, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Annabelle PRIN-COJEAN, Entreprises pour l'Environnement (EPE).
- Bénédicte SERGENT, Présidente du jury, Directrice du développement durable, CCI France.
- Olivier SUTTERLIN, MEDEF.
- Fabian TUBIANA, Environnement magazine.

## Catégorie Ecoproduit pour le développement durable

- Arnaud BERGER, Président du jury, Responsable développement durable, BANQUE POPULAIRE CAISSES D'EPARGNE.
- Lionel BOUILLON, Président - Directeur Général, FELOR.
- Aude BREZAC, Responsable RSE, Groupe MANITOU.
- Eric LAURENCON, Responsable du développement marque NF et labels d'Etat, AFNOR certification.
- François MARIE, Responsable argumentaire environnemental marque Eco2. Direction du Plan et de la Stratégie Environnement, RENAULT.



- Isabelle PERRU-POUPON, Déléguée Générale de la FEP Ile-de-France et Directrice du développement durable au niveau national, Fédération des Entreprises de Propreté (FEP).

### **Catégorie Management et initiatives pour le développement durable**

- Arnaud BERGER, Président du jury, Responsable développement durable, BANQUE POPULAIRE CAISSES D'EPARGNE.
- Lionel BOUILLON, Président - Directeur Général, FELOR.
- Aude BREZAC, Responsable RSE, Groupe MANITOU.
- Gilles CROQUETTE, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Eric LAURENCON, Responsable du développement marque NF et labels d'Etat, AFNOR certification.
- François MARIE, Responsable argumentaire environnemental marque Eco2. Direction du Plan et de la Stratégie Environnement, RENAULT.
- Isabelle PERRU-POUPON, Déléguée Générale de la FEP Ile-de-France et Directrice du développement durable au niveau national, Fédération des Entreprises de Propreté (FEP).

### **Mention spéciale « Lutte contre le changement climatique »**

- Pierre BRENDER, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Gilles CROQUETTE, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Jérôme DUVERNOY, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Emilie MACHEFAUX, ADEME, Service Climat.
- Luc MAUCHAMP, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction de l'eau et de la biodiversité.
- Marie PAUSADER, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.
- Antonin VERGEZ, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Direction Générale de l'Energie et du Climat.

## Quelques mots sur les Prix Entreprises et Environnement

Les Prix Entreprises et Environnement fêtent cette année leur 28<sup>ème</sup> anniversaire, confirmant ainsi l'intérêt croissant porté par les entreprises pour la préservation de l'environnement, et plus largement pour l'innovation dans le développement durable.

Ces prix récompensent chaque année des entreprises dont les projets concourent à la réduction des consommations de ressources, à la préservation de l'environnement et à l'innovation dans le secteur des éco-industries.

Ces prix se prolongent au niveau européen, dans le cadre des « European Business Awards for the Environment », organisés tous les deux ans par la Commission européenne.

En 2014, deux entreprises françaises de la catégorie biodiversité des PEE 2012 et 2013 ont été sélectionnées.

### Quelques chiffres

Depuis 28 ans :

- Environ **3000 entreprises ont concouru**,
- **190 lauréats** ont été désignés,
- **14 entreprises françaises ont été récompensées aux « European Business Awards for the Environment ».**